

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_ 0021

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 24 JANVIER 2020,
L'an deux mille vingt , le vingt quatre janvier, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 17 janvier 2020, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VISKOVIC, MAIRE.

PRÉSENTS :

M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M. RATOUCHNIAK, M. DIOGO, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, M. MAYOULOU-NIAMBA, M. BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M. BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, Mme JULIAN, M. ROSENMANN, Mme CAMARA-SAKHO, M. CALAMITA, Mme VICTOR, Mme PELLICOLI, M. KRZEWSKI, M. TATI

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme BEAUMEL qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC
M. NYA-NJIKE qui a donné pouvoir à M. TIENG

ABSENTS, EXCUSÉS :

Mme NAKACH, Mme DODOTE, M. DRAME, M. KAPLAN, M. NGUYEN, Mme PHAM

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BARDET

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-2 et L.2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

VU l'article R125-11 du code de l'environnement relatif à l'information donnée au public sur les risques majeurs,

VU la loi n°2004-811 du 13 Août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13,

VU le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n°2004-811 du 13 Août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

VU l'arrêté n°A 10-67 du 20 Avril 2010 portant instauration d'un Plan Communal de Sauvegarde sur le territoire de la commune de Noisiel, et plus particulièrement son article 3 qui stipule que ce Plan fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application,

CONSIDÉRANT que la commune de Noisiel peut être exposée à de nombreux risques (inondations, phénomènes météorologiques, accidents lors de transport de marchandise dangereuse,...),

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune,

CONSIDÉRANT l'avis du Bureau Municipal du 13 janvier 2020,

ENTENDU l'exposé de M. TIENG, 1er Maire Adjoint,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'actualisation et la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Noisiel,

AUTORISE Monsieur le Maire à détenir les informations nécessaires à la mise en œuvre du Plan communal de Sauvegarde.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAÎT CONFORME

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



Publié au RAA le

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

MAIRIE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiches Opérationnelles



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

SLO

ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

PREAMBULE

- Procédure de déclenchement et schéma d'organisation du PCC

- Exemple : inondations ; Que doit faire la commune, que doit faire la population.

FICHES OPERATIONNELLES

- 1 Déclenchement de l'alerte et mise en œuvre du PCS**
- 2 Réunion de la cellule de crise**
- 3 Localisation des Postes de commandement**
 - 3-1 Mairie Principale**
 - 3-2 Mairie Annexe (Luzard)**
- 4 Annuaire des services municipaux et du CCAS**
- 5 Liste des numéros des portables mairie**
- 6 Coordonnées des partenaires**
- 7 Annuaire des agents volontaires**
 - 7-1 Annuaire des agents volontaires (Administratifs)**
 - 7-2 Annuaire des agents volontaires (Techniques)**
 - 7-3 Annuaire des agents volontaires (Action Sociale)**
- 8 Réquisition d'agent communal**
- 9 Accueil et orientation des bénévoles**
 - 9-1 Recensement des personnes bénévoles**
- 10 Plan d'évacuation et de retour au domicile**
- 11 Sectorisation de la ville en cas d'évacuation**
- 12 Liste des structures petite enfance communales**
- 13 Evacuation des structures petite enfance communales**
- 14 Liste des établissements scolaires**
- 15 Liste des lieux accueillant des personnes âgées**
- 16 Organisation de l'hébergement d'urgence**

17 Liste des lieux d'hébergement (+ plans)

17-1 COSOM

17-2 SPS

17-3 COSEC

17-4 Halle des sports

18 Recensement des personnes hébergées/ recensement des personnes vulnérables hébergées

18-1 Recensement des personnes hébergées

18-2 Recensement des enfants de moins de 3 ans

18-3 Recensement des enfants de moins de 6 ans

18-4 Recensement des femmes enceintes

18-5 Recensement des personnes âgées dépendantes

18-6 Recensement des personnes handicapées

19 Organisation des repas (bon de commande joint)

20 Communication en direction des habitants

21 Coordonnées des médias locaux et nationaux

22 Clefs des bâtiments communaux

23 Codes des alarmes

24 Liste des compteurs de gaz

25 Liste des transformateurs électriques

26 Parc des véhicules communaux

27 Matériel spécifique à la crise : liste et lieu de stockage

28 Liste du matériel communal disponible

29 Réquisition de matériel privé

30 Modèles d'arrêtés

Glossaire des abréviations utilisées dans le PC

Fiche de contrôle des documents et matériels

PREAMBULE

- **Le Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif opérationnel permettant de faire face à une crise majeure touchant le territoire de Noisiel, crise dont l'importance peut être variable (de nationale à locale) et d'origine diverse (climatique, humaine, sanitaire...).**
- **Un certain nombre de fiches ont été élaborées pour vous permettre de gérer la crise depuis l'alerte jusqu'au retour à la normale.**
- **L'ensemble de ces documents est aussi regroupé dans la clef USB jointe à ce classeur.**

Tout au long du dispositif il y a des impératifs à respecter:

- **Le Directeur des Opérations de Secours (DOS), maire ou maire adjoint, déclenche et dirige le PCS. Toutes les décisions doivent être obligatoirement validées par lui et toutes les actions réalisées doivent lui être signifiées. Il dirige les actions de préservations et de sécurité des populations mises en œuvre par la commune.**
- **Le Commandant des Opérations de Secours (COS), obligatoirement officier des services de secours, est en contact avec l'autorité préfectorale dont il transmet les directives. Il dirige les opérations de secours décidées par celle-ci.**
- **Le Responsable des Actions Communales (RAC), DGS ou DGA, n'a pas de pouvoir décisionnaire mais il coordonne et organise les interventions des services communaux sur lesquels il a autorité. Il informe en temps réel les autorités opérationnelles DOS et COS dont il fait appliquer les directives.**
- **Le Poste de Commandement Communal est le lieu unique où doit converger l'ensemble des informations et d'où doivent partir les directives après leur validation par le DOS. Il doit toujours être pourvu en agents communaux et disposer de moyens de communication fonctionnels.**

Procédure de déclenchement du PCS

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché

1/ Sur l'initiative du Maire, dès lors que les renseignements reçus ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement.

Le Maire en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale .

En cas d'absence du Maire, c'est à l'Elu délégué ou d'astreinte qui revient la responsabilité de déclencher le PCS.

2/ A la demande de l'autorité préfectorale (Préfet ou son représentant) : lorsque l'événement dépasse les capacités de la commune ou touche plusieurs communes, le préfet prend la direction des secours et active le plan ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile:mobilisation de ressources et gestion de crise au niveau départemental.)

Après le déclenchement du PCS, le Directeur Générale des Services et / ou son adjoint est le responsable des actions communales, et devient ainsi le coordinateur, sous l'autorité du Maire.

Le DGS ou le DGA assure la cohérence générale di dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

Il met en œuvre les décisions prises par le Maire, s'assure de leur exécution et en rend compte.

- service à la population COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 1

DECLENCHEMENT DE L'ALERTE ET MISE EN OEUVRE DU PCS

La décision de mettre en œuvre le plan communal de sauvegarde est prise par le Maire ou en son absence par le premier adjoint.

- Événement interne à la Commune :

Le maire décide de la mise en place du PCS et du lieu d'implantation du Poste de commandement, il informe la préfecture et le SDIS du déclenchement du dispositif.

Le cadre administratif d'astreinte contacte les membres de la cellule de crise et la réunit au poste de commandement.

Les agents de la police municipale informent et contiennent la population par contact direct sur place et en sillonnant le site concerné avec un véhicule muni d'un haut parleur.

- Événement de sécurité civile :

La Préfecture informe le Maire par téléphone du déclenchement de l'alerte et de la nature du risque.

Le maire déclenche la mise en place du PCS et décide du lieu d'implantation du Poste de Commandement dont il transmet les coordonnées à la préfecture

Le cadre administratif d'astreinte contacte les membres de la cellule de crise et la réunit au poste de commandement.

Les agents de la police municipale informent la population en sillonnant le site concerné avec un véhicule muni d'un haut parleur.

- Rappels :

Alerte orange : un fax est envoyé ainsi qu'un message d'un système automatique « gala » adressé à l'élue d'astreinte et à l'astreinte technique, puis au cadre administratif. Ils sont prévenus en début et fin d'alerte.

Alerte rouge : les mêmes messages sont adressés aux mêmes destinataires, mais ceux-ci doivent en confirmer la réception.

Risque majeur : le Maire est contacté par téléphone.

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 2

REUNION DE LA CELLULE DE CRISE

● Composition :

- Le Directeur des Opérations de Secours (DOS) : Maire ou 1^{er} adjoint,
- Le Responsable des Actions Communales (RAC) : DGS, DGA ou un membre du comité de direction,
- Le Directeur de Cabinet,
- 1 cadre des Services Techniques,
- 1 cadre de la Police Municipale.

● Le cadre administratif d'astreinte contacte :

- les membres de la cellule de crise et la réunie au poste de commandement,
- les responsables des services informatiques et communication,
- deux agents parmi les volontaires pour tenir le secrétariat (voir fiche 7).

●Téléphones :

Maire :	06 66 84 01 22
Astreinte élus :	06 85 31 67 87
Directeur général des services :	01 60 37 73 21 / 06 87 77 47 63
Directeur général adjoint des services :	01 60 37 73 90/ 06 31 99 25 82
Directeur de cabinet :	01 60 37 73 04/ 06 14 94 42 09
Responsable des services techniques :	01 60 37 73 20/ 06 85 80 06 01
Responsable des ressources humaines :	01 60 37 73 47/ 06 75 42 04 39
Responsable des finances/marchés :	01 60 37 74 09/ 06 85 80 05 79
Responsable police municipale :	01 60 37 74 38/ 06 75 42 04 46
Responsable du service informatique :	01 60 37 73 50/ 06 86 88 41 29

- En fonction de l'évolution de la situation le RAC organise la continuité de la cellule de crise qui doit fonctionner 24/24 tant que la situation exceptionnelle perdure.

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 3

LOCALISATION DES POSTES DE COMMANDEMENT

- 1 : MAIRIE PRINCIPALE (GPS : N48°51.283', E2°37.705')
(Salle du Conseil)

Adresse : 26 place Emile Menier 77 186 Noisiel

Téléphone : 01 60 37 73 73/ ligne directe 01 60 37 72 09

Fax :01 60 37 74 49

Tel gardien : 06 79 44 08 15

Tel astreinte technique : 06 75 42 10 38

Où trouver les clefs : Voir la fiche opérationnelle n°21

Code alarme : 2782

Où Trouver le Matériel d'urgence :Bureau DGS (Armoire basse)

- 2 : MAIRIE ANNEXE (GPS : N48°50.627', E2°36.910')

Adresse : 1 place Gaston Defferre 77186 Noisiel

Téléphone : 01 60 37 74 35

Fax : 01 60 37 49 38

Tel astreinte technique : 06 75 42 10 38

Où trouver les clefs : Voir la fiche opérationnelle n°21

Code alarme 4514

Où Trouver le Matériel d'urgence

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
 Reçu en préfecture le 31/01/2020
 Affiché le
 ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 4

ANNUAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX ET DU CCAS

(Mise à jour: Septembre 2019)

BUREAU DES MAIRES-ADJOINTS ET DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Viskovic	7301	Mme. Troquier	7311	Mme Nedjari	7312		
M. Tieng	7313	M. Ratouchniak	7306	M. Fontaine	7309	Groupe 1	7441
Mme Natale	7307	Mme Nakach	7316	M. Beaulieu	7314	Groupe 2	7442
M. Sanchez	7315	M. Diogo	7308	M. Mayoulou	7314	Mme Rotombe	7443

CABINET DU MAIRE

M. le Maire	
M. Viskovic	7301
Directeur de Cabinet	
Madame Bayart-Caliste	7304
Assistante/fêtes et cérémonies	
Mme Bedredine	7302
Assistante	
Mme Bendjebbour	7303

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Responsable	
Mme Bayart-Caliste	7305
Assistante	
Mme Prévost	7328

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Directeur Général	
Mme Delaere.	7321
Assistante	
Mme Da Cunha	7321
Directeur Général Adjoint	
M. Charles	7390
Assistante	
Mme Da Cunha	7321

ACTION SOCIALE

Responsable de service	
Mme Kninski	7368
Secrétariat	
Mme Bailleul	7318
Accueil C.C.A.S.	
Mme Olivier	7362
Gestionnaire affaires sociales	
Mme Jouron	7332

GESTION FINANCES CCAS - CRECHES

M. Drenowski	7365
Mme Gros	7367

PETITE ENFANCE

Coordinatrice	
Mme Lecante	01 60 06 83 11
Secrétariat	
Mme Bodelle	01 60 06 83 10
Crèche familiale	
Mme Michel	01 60 06 26 67
Multi accueil	
Mme Merret	01 60 06 02 22

Crèche collective

Mme Raush	01 60 05 33 52
Soutien à la parentalité	
Mme Dupont	
Grain de sel	01 60 06 83 30
Grain de café	01 60 06 83 30

PERSONNES RETRAITEES

Responsable	
Mme	7369
Secrétariat	
Mme Goglio Sandrine	7366
Résidence « LA PERGOLA »	
Mme Denis de Rivoyre	01 60 37 05 59

LOGEMENT

Responsable	
Mme Kuzniewski	7387
Référent logement	
Mme Debbouza	7431

EDUCATION

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Responsable de service	
M. Lagneau	7383
Coordinatrice activités périscolaires	
Mme Dumur	7337
CME	
Animatrice	
Mme Arbouche	7389
Secrétariat	
Mme Hubert	7424

SECTEUR ADMINISTRATIF

Responsable	
Mme Dramé	7384
Accueil/Gestion administrative	
Mme Hubert	7424
Mme Vélin	7388
Gestion scolarité	
Mme Rahem	7370
Gestion budgétaire/financière	
Mme Combe	7386
Mme Bernadet	7421

ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de service	
M. Di Benedetto	7319
AFFAIRES GENERALES	
Secrétariat	
Mme Larcher	7322

Achats / élections / assurances

Mme Le Guelvout	7427
Mme Plomteux	7381
Appariteurs / affichage / enquêtes	
Mme Fomba	7325
06 76 45 60 83	

ETAT CIVIL / GUICHET UNIQUE / ACCUEIL

Responsable	
Mme Tarnaud	7413

Etat civil / guichet unique

Mme Ho	7356
M. Manyach	7358
Mme Patté	7357
Mme Boudadour	7359
Mme Muong	7420

Mairie annexe

Mme Guéninèche	01 60 37 49 31
Mme Plomteux	01 60 37 49 33

Accueil / standard

Mme Villani	7210
-------------	------

ARCHIVES / DOCUMENTATION

Responsable	
Mme Fortier	7361
Local archives	7211

COMMUNICATION / TOURISME

Responsable de service	
Mme Coiffe	7380
Secrétariat	
Mme Chrismant	7378

Journaliste

M. Gaillard	7377
--------------------	-------------

CULTURE / ANIMATION

Responsable de service	
Mme Dupart	7375
Adjointe	
Mme Vénéziano	7432
Assistante	
Mme Duchadeau	7372

INFORMATIQUE**Responsable de service**

M,Marceau 7350

Technicien

M,Verbregue 7374

M,Wierepant 7396

FINANCES- MARCHES PUBLICS**Responsable de direction**

Mme Antalik 7409

Assistante

Mme Hédoux 7418

FINANCES**Responsable**

M,Costantino 7354

Agent de comptabilité

Mme Guay 7355

Régie centralisée

M, 7422

Mme Barreau 7391

MARCHES PUBLICS**Responsable**

Mme Nicaise 7349

Gestionnaire

Mme Egouy 7317

PATRIMOINE**Responsable de service**

Mme Barbara 7394

Secrétariat

Mme Saint-Edward 7399

POLICE MUNICIPALE**Responsable de Service**

M,Chevalier 7438

Assistante

Mme Buée 7436

Adjoint

M,Gicquel 7415

Secrétariat

Mme Petit 7436

Agents de police 7433

M,Charon**M,Kandel****M,Juillard****M,Lagache****Mme Payen****Mme Soilly****M,Odile****M,Besselièvre****M, Houx****M,Delroise****Mme, Tendon****A.S.V.P****Mme Guerdin****Mme Pele****RESSOURCES HUMAINES****Responsable de direction**

Mme Maillot 7348

Assistante

Mme Hiller 7347

Formations- stage

Mme Della-Gaspera 7346

Gestion Carrières-paies

Mme Héraud 7344

Mme Montemont 7345

Mme Deschamps 7327

Mme Allam 7343

Santé sociale- Absentéisme médical-

Gestion du temps de travail

Mme Boivin 7340

Mme Quinson 7342

SPORTS/ JEUNESSE**Responsable de service**

M,Diouf 7395

Assistante polyvalente

Sports/Jeunesse

Mme,Fernandes 7371

Responsable adjoint secteur

Equipements sportifs

M,Marques 7382

Educatrice Sportive

Mme,François 7335

Coordinatrice jeunesse

Mme Tavares Lopes 7423

TECHNIQUES**Responsable de direction**

M,Bauché 7320

Assistante

Mme Tran 7400

GESTION-COMPTABILITE**Responsable**

Mme Bordellon 7411

Facturation

Mme Bouchot 7419

Mme Fournival 7410

BATIMENTS-VOIRIE**Secteur infrastructures****Responsable Voirie**

M,Afonso 7403

Collaborateur

M,Furrer 7408

Secrétariat

Mme Fournival 7410

Secteur superstructures**Responsable Unité batiments**

M,Rebello 7404

Bureau d'études

M,Lheureux 7412

Responsable du CTM

M,Hubert 7310

Adjoint

7326

Chargé du développement durable de la gestion des fluides et de la flotte des véhicules/PCS

M,Delhaye 7401

Manutention

M,Patté 06 86 42 18 56

Ateliers 7402

Magasinier

M, Ternisien 7353

URBANISME**POLITIQUE DE LA VILLE****Responsable de service**

M,Doucet 7406

Instructeur

M,Roy 7405

POLITI Reçu en préfecture le 31/01/2020

Responsable

Affiché le

Mme, Vancayzeele

EMPL ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

Secrétariat

Mme Dzabana 7430

EMPLOI

Mme, Chaudot 01,60,37,49,34

VIE DES QUARTIERS**Médiatrice de quartier « Totems »**

Mme Belkaid 01,60,06,83,32

06,79,92,29,67

Médiatrice de quartier « Ferme du**Buisson »**

Mme Belkaid 01,6005,61,06

06,79,92,29,67

Médiatrice de quartier « Pièce aux chats »

Mme Oury 01,64,68,93,70

06,80,26,35,52

Médiatrice de quartier « Deux Parcs »

Mme,Oury 01,60,05,85,19

06,80,26,35,52

Médiateur de Quartier « Luzard »

M,Mou Sin 01,60,37,49,33

06,86,85,57,84

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**FICHE OPERATIONNELLE N° 5****LISTE DES NUMEROS DE PORTABLES MAIRIE**

Lignes	Utilisateurs	Forfaits	Profils	M	Services	n°
06 08 80 88 93	Mme TOUTIN ,C	2h	B	⊗	enseignement	1
06 79 70 75 36	Non affectée	2h	B	\$	enseignement	2
06 08 80 89 09	M, DIMBONGO TIM	2h	B	\$	enseignement	3
06 86 92 68 15	Mme PATTE	2h	B	⊗	Périscolaire	4
06 75 42 04 52	Mme BRAULT	2h	B	⊗	Enseignement	5
06 38 58 52 98	suspendue	2h	B	\$	Périscolaire	6
06,38,58,49,40	Mme LEMOUILLOUR	2h	B	\$	Périscolaire	7
06 38 58	Mme RODRIGUES	2h	B	\$	Enseignement	8
06 38 58 49 98	Conseil des jeunes	2h	B	\$	Périscolaire	9
06,71,31,78,24	Mme MEYER	2h	B	\$	Périscolaire	10
06 38 58 47 98	M.BOUCHOT	2h	B	\$	Périscolaire	11
06 38 58 48 90	M,MOKKEDEM	2h	B	\$	Périscolaire	12
06,30,39,53,94	Mme AUER	2h	B	\$	Périscolaire	13
06 38 58 45 66	Mme EL FALLEH	2h	B	\$	Périscolaire	14
		2h	B	\$	Périscolaire	15
06 87 77 47 63	Mme DELAERE	2h	E	\$	DGS	16
06,14,94,42,09	M,BAYART- CALISTE			a	Directeur cabinet	17
06,31,99,25,82	M, CHARLES M	2h	E	\$	DGA	18
06,73,70,39,37	Mme CALISTE	2h	C	\$	Concertation habitants	19
07,76,18,24,47	M,LAGNEAU	2h	B	\$	Cabinet Maire	20
06 85 31 67 87	Astreinte élus	2h	E	\$	Elus	21
07,77,14,11,10	Mme,RAUCH	2h		o		22
06 75 21 34 56	M,COIFFE	2h	E	\$	Service communication	23
06 75 42 04 39	M. MAILLOT CHA	2h	E	\$	DRH	24
06 85 80 05 79	Mme ANTALIK	2h	E	↑	Finances Marchés publics	25
06 86 17 84 39	M. GICQUEL	2h	D	\$	Police municipale	26
06 82 65 31 22	Brigade 1	2h	E	\$	Police municipale	27
06 75 42 04 46	M. CHEVALIER	2h	D	\$	Police municipale	28
06 75 42 04 47	Brigade 2	2h	E	\$	Police municipale	29
06 30 50 40 91	Astreinte hivernale	2h	B	\$	Services Techniques	30
06 85 80 05 80	M. HUBERT	2h	E	N	Services Techniques	31
06 85 80 05 81	M,FRANCOISE	2h	E	N	Services Techniques	32
06 85 80 05 82	MME DUPART	2h	E	N	Services Techniques	33
06 85 80 05 83	M. AFONSO	2h	E	N	Services Techniques	34
06 85 80 05 89	M. DELHAYE	2h	E	N	Services Techniques	35
06 85 80 06 01	M. BAUCHE	2h	E	N	DST	36
06 85 80 06 02	Astreinte direction	2h	E	N	Services Techniques	37
06 8580 06 03	M. FURRER	2h	E	N	Services Techniques	38
06 86 42 18 56	M. PATTE	2h	B	\$	Services Techniques	39
06 86 42 18 57	M. Kchouk	2h	B	\$	Services Techniques	40

06 87 77 47 55	Diabira et Esteves	2h	B	\$	Reçu en préfecture le 31/01/2020	41
06 87 77 47 58	Taberkane	2h	B	\$	Affiché le	42
06 87 77 47 61	M. REBELO	2h	C	N	ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE	43
06 87 77 74 81	Astreinte cadre	2h	D	\$	Services Techniques	44
06 75 42 10 38	Astreinte ouvrière	2h	D	\$	Services Techniques	45
06 71 84 02 63	NON AFFECTE	2h	C	\$	Services Techniques	46
06 38 58 53 37	M.PETIT Guilain	2h	B	\$	Services Techniques	47
06 85 80 05 78	Mme KNINSKI	2h	C	\$	Action sociale	48
06 85 80 05 92	M. DIOUF	2h	E	\$	Sports	49
06 85 80 05 93	Pool sports	2h	A	\$	Sports	50
06 85 80 05 95	M. MARQUES	2h	B	\$	Sports	51
06 85 80 05 96	M. NEDJARI SPS	2h	B	\$	Sports	52
06 85 80 05 97	M. COSEC ABDERHAMAN	2h	A	\$	Sports	53
06 85 80 05 98	M. COSOM	2h	A	\$	Sports	54
06 85 80 05 99	M. BENCHAREF	2h	A	\$	Sports	55
06 85 80 06 04	M. DUCHADEAU	2h	A	\$	Sports	56
06 86 17 84 35	M. HALLE SPORTS	2h	B	\$	Sports	57
06 86 88 41 29	M. MARCEAU	2h	C	\$	Informatique	58
06 79 65 25 10	M. VERBREGUE	2h	C	\$	Informatique	59
06 86 96 34 17	Mme KUZNIEWSKI	2h	B	\$	Politique Ville	60
06 80 26 35 52	Mme OURY	2h	B	\$	Politique Ville	61
06 79,92,29,67	Mme BELKAID	2h	B	\$	Politique Ville	62
06 08 80 89 04	Mme,MERRET	2h	B	\$	Crèches	63
06 82 65 31 20	Creche collective	2h	B	\$	Crèches	64
06 82 65 31 21	Mme PARADOWSKI	2h	B	\$	Crèches	65
06 71 70 18 76	Mme LECANTE	2h	C	\$	Crèches	66
06 86 49 14 90	Mme Francois claire	2h	B	\$	Sports	67
06 76 45 60 83	Mme FOMBA	2h	B	\$	Appariteur	68
06 85 20 07 44	Chauffeur car	2h	C	\$	Périscolaire	69
06 71 84 06 67	M COULIBALY Ab	2h	C	\$	Périscolaire	70
06,71,31,36,11	Mme,DUBOSC	2h	C	\$	Périscolaire	71
06 30 10 44 44	Mme BARBARA	2h	B	\$	Périscolaire	72
06 30 10 44 45	Mme DUMUR	2h	B	\$	Périscolaire	73
06 30 10 44 46	M,DI BENEDETTO	2h	B	\$	AG	74
06 30 39 95 66	Mme LORET Malika	2h	B	\$	creches	75
06 30 10 44 51	Mme FALL	2h	B	\$	Périscolaire	76
06 30 10 44 49	Mme FELICITE	2h	B	\$	Périscolaire	77
06 30 10 44 50	Mme MALLET A	2h	B	\$	Périscolaire	78
06	M	2h	B	\$	Périscolaire	79
06 84 71 55 01	Mme BALLUT C	2h	B	\$	Périscolaire	80
06 86 85 57 84	M,MOU-SIN	2h	B	\$	Politique Ville	81
06 79 92 02 29	Mme VANCAYZEELE O	2h	E	\$	Politique ville	82
06 37 77 84 93	Mme TAVARES	2h	C	\$	Jeunesse	83
06 83 80 43 30	M,WIEREPANT ,R	2h	C	\$	informatique	84
06 79 10 10 90	M. DOUCET YOAN	2h	C	\$	Urbanisme	85

Profils :

- A** : accès limité aux numéros des lignes des téléphones fixes et mobiles de la ville de Noisiel
- B** : idem A + toutes communications en région île de France + tous mobiles
- C** : idem B + toutes communications nationales
- D** : idem B + accès aux numéros commençant par 0 8.. ...
- E** : idem C + accès aux numéros commençant par 0 8.. ...

FICHE OPERATIONNELLE N° 6

COORDONNEES DES PARTENAIRES

PREFECTURE DE SEINE ET MARNE :
12 RUE DES SAINTS PERES 77010 MELUN
TEL : 01 64 71 77 77

SOUS-PREFECTURE DE TORCY :
7 RUE GERARD PHILIPPE 77200 TORCY
TEL : 01 60 95 59 77

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS :
2 RUE DU VILLAGE 77185 LOGNES
TEL : 01 64 62 66 00

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE:
5 PLACE DE L'ARCHE GUEDON – TORCY
77207 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
TEL : 01 60 37 24 24

COMMISSARIAT :
COURS DU LUZARD 77186 NOISIEL
TEL : 01 64 11 28 28

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE :
DOMAINE NATIONAL DE CHAMPS
29 RUE DE PARIS 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
TEL : 01 60 05 17 14

EPAMARNE :
5 BOULEVARD PIERRE CARLE BP 01 NOISIEL
77426 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
TEL : 01 64 62 44 44

REFERENT SECURITE :
M. ROUX : 01 64 62 44 35

EDUCATION NATIONALE :
10 RUE FONTAINE 77200 TORCY
TEL : 01 60 05 44 16
RÉFÉRENT : M. MAINGUY

MDS :
GRANDE ALLEE DES IMPRESSIONISTES 77186 NOISIEL
TEL : 01 69 67 44 00
REFERENT CRISE MAJEURE :
Mme GOMEZ : 01 69 67 44 10
REFERENT SECURITE :
Mme IANNAZZO : 01 69 67 44 11

BANQUE DE FRANCE
2 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE NOISIEL
77431 MARNE LA VALLEE CEDEX 02
TEL : 01 64 80 20 20
REFERENTS SECURITE : PROCIAM
Mme SIGELMARTEL Sylvie: 01 64 80 20 01
M. FEHRI Ayman : 01 64 80 20 02

ECOLE NATIONALE DU TRESOR
9 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE NOISIEL
77442 MARNE LA VALLEE CEDEX 02
TEL : 01 69 67 77 03
tgent@dgfip.finances.gouv.fr
REFERENT SECURITE :
M,ROGER : 01 69 67 77 57 bruno.roger1@dgfip.fiances.gouv.fr

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'ILE DE FRANCE
6 COURS DES ROCHES BP 226 NOISIEL
77441 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
TEL : 01 64 80 88 88
REFERENTS SECURITE :
Secrétaire Générale : Mme DURIEU DU PRADEL : 01 64 80 87 07
Secrétaire Générale Adj : Mme SANDELLI : 01 64 80 87 18
M. ISMA : 01 64 80 87 20

NESTLE FRANCE
7 BD PIERRE CARLE NOISIEL BP 900
77446 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
TEL:01 60 53 21 00
REFERENTS SECURITE
Mme RAYNAUD Stéphanie : 01 60 53 52 40/ 06 07 68 93 72

RATP

6,rue de la Haye BP 10928
95731 ROISSY CdG Cédex
TEL : 01 48 62 44 27
REFERENT CRISE MAJEURE : 01 58 78 11 11

VEOLIA :

9 RUE DE LA MARE BLANCHE – ZI NOISIEL
TEL : 01 60 37 26 10

LINGARD (ECLAIRAGE PUBLIC) :

30 BOULEVARD GAMBETTA 93130 NOISY LE SEC
TEL : 01 48 47 32 28 / 01 48 47 44 79

ERDF :

BOULEVARD DE BEAUBOURG 77313 CROISSY BEAUBOURG
TEL : 0 810 68 66 92

GRTgaz :

2 rue Pierre Timbaud
92238 GENNEVILLIERS CEDEX
TEL : 01 40 85 20 77

LEVEL 3 COMMUNICATION SA :

SERVICE DICT IMMEUBLE LE CAPITOLE
55 AVENUE DES CHAMPS PIERREUX 92012 NANTERRE
TEL : 01 70 81 11 30

SEMAFOR :

INEO INFRACOM
72 AVENUE RAYMOND POINCARE – BP 67854 – 21078 DIJON CEDEX
TEL : 0 820 20 97 07

OPERATEURS TELEPHONIQUES :

FRANCE TELECOM (UNITE INFRASTRUCTURES) : 05 58 05 59 59

Service DR-DICT-ART 49 & 50
BP 40633 / 40006 MONT DE MARSAN CEDEX

NOOS NUMERICABLE : 0 826 20 03 80

10 RUE ALBERT EINSTEIN – CITE DESCARTES
77207 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

NEUF – CEGETEL : 01 25 82 48 34

SERVICE DR-DICT - 40-42 QUAI DU POINT DU JOUR
92659 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le 
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

SFR (fixes) : 0 805 70 99 07

ORANGE (mobiles et fixes) : 10 17

ASSURANCE AXA Clément et Delpierre
2,RUE ALFRED SAVOURE
94220 CHARENTON LE PONT
TEL : 01 43 53 63 63
N° de police : 10602075204

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 7
ANNUAIRE DES AGENTS VOLONTAIRES

- En fonction des besoins les agents dont les noms figurent dans les tableaux suivants sont volontaires pour être mobilisables en cas de déclenchement du PCS ou d'événements sur le territoire de la commune. Ils peuvent donc être appelés en fonction des besoins. Ils ont le droit de refuser.
- Il conviendra de rédiger à leur nom un arrêté de réquisition (voir modèle joint / fiche 29) qui, même s'ils sont volontaires, leurs permettra d'être couverts pendant tout le temps passé sur le terrain et pendant leurs temps de trajet.

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 7-1

ANNUAIRE DES AGENTS VOLONTAIRES SERVICES ADMINISTRATIFS

NOM	PRENOM	TELEPHONE	PORTABLE	VILLE DE RESIDENCE
BAUCHE	Gilles	01.49.82.61.73	06.85.80.06.01	SUCY EN BRIE
BILLARD	Isabelle	01.72.99.31.37	06.25.44.41.24	NOISIEL
DUCHADEAU	Séverine			NOISIEL
DELLA-GASPERA	Catherine	01.60.35.92.73	06.12.45.01.00	COLLEGIEN
DE RIVOYRE	Constance	01.60.17.20.97	06.61.53.20.97	NOISIEL
DRAME	Mélissa	09.54.33.53.59	06.73.79.57.37	NOISIEL
MARQUES	Garcia	06.48.18.75.83	06.85.80.05.95	NOISIEL
LAMBERT	Catherine	01.64.11.07.71	06.32.06.54.68	NOISIEL
FERNANDEZ	Sophie		06.03.45.89.22	NOISIEL
LAGNEAU	Fabrice		06.60.69.20.19	St Fargeau pontierry

FICHE OPERATIONNELLE N° 8
REQUISITION D'AGENT COMMUNAL

- La réquisition du personnel communal permet d'une part d'assurer la continuité du service et d'autre part d'assurer la sécurité des agents en les couvrant pour des missions et des tâches atypiques au regard de leur poste habituel.
- Le RAC propose le nombre, les qualités et les noms des agents à réquisitionner si le nombre d'agents présents sur le terrain n'est pas suffisant.
- Les agents sont prévenus par téléphone ou par déplacement à leur domicile d'un agent de la Police municipale ou par un agent assermenté.
- Photocopier et compléter le modèle joint (fiche 29) et établir en deux exemplaires un arrêté de réquisitions par agent, le lui faire signer dès que possible.
- Etablir aussi un arrêté de réquisition pour les agents volontaires.
- Regrouper les documents au PC, l'agent en garde un exemplaire sur lui.
- Dans l'hypothèse où le recours à la réquisition est rendue nécessaire et dès lors que toutes les mesures ont été prises pour garantir la sécurité des agents, l'exercice du droit de retrait par l'agent ne sera pas fondé.

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 9

GESTION DES BENEVOLES

- Un agent administratif est désigné pour assurer l'accueil des personnes bénévoles qui se sont portées volontaires pour aider les services municipaux. Il est positionné au PC.
- Ces bénévoles ne peuvent être affectées qu'à des tâches de soutien et de logistiques (accueil des populations, distribution de repas, installation de matériel de couchage ...) et pas à des actions de réparation et de déblaiement sur le terrain.
- Seules peuvent être retenues des personnes majeures.
- L'agent communal informe celles-ci de ces dispositions, les inscrit sur la liste des bénévoles et, en fonction des besoins et en accord avec le RAC, leur donne leur affectation ou les informe qu'ils seront contacté ultérieurement.
- La liste établie est tenue à jour par l'agent désigné. Un exemplaire est gardé au PC, un autre est transmis dans les lieux d'affectation des personnes bénévoles, un troisième est mis en réserve pour transmission à l'assurance par le personnel de l'AG.

FICHE OPERATIONNELLE N° 10

PLAN D'EVACUATION ET DE RETOUR AU DOMICILE

- L'ensemble des opérations est organisé par la police municipale appuyée par les services techniques.
- Rédiger un arrêté d'évacuation et les arrêtés de déviations nécessaires, les remettre à la police municipale (voir modèle joint / fiche 29)
- A la fin de la crise rédiger un arrêté de retour à la normale.
- Prévoir des véhicules municipaux pour le transport des personnes âgées, vulnérables, à mobilité réduite.
- Informer la population avec le haut parleur des véhicules de service que le secteur fait l'objet d'une évacuation et indiquer le lieu de rassemblement
- Demander aux personnes évacuées de se munir des pièces administratives (pièce d'identité, passeport etc...), de leur téléphone portable, de leurs clefs de logement qu'il faut fermer et de prendre avec eux leurs animaux domestiques.
- Conduire depuis le lieu de rassemblement les personnes qui le souhaitent vers un lieu sécurisé d'hébergement et noter les coordonnées des autres.
- Procéder à la vérification de tous les logements afin de s'assurer qu'il n'y a plus d'administrés.
- Isoler le secteur évacué et interdire la circulation : fermeture des accès principaux et mise en place de déviations par barrierrage, des personnels identifiables restent sur place à chaque accès principal du secteur.
- Faire patrouiller un véhicule de la PM pour sécuriser le secteur évacué et protéger les biens.
- A la fin de l'alerte, faire réintégrer leur domicile aux habitants par groupe de plusieurs personnes accompagnées par des employés municipaux.

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 11

SECTORISATION DE LA VILLE EN CAS D'EVACUATION

● En cas d'évacuation, la ville de Noisiel est divisée en quatre secteurs bien distincts :

- **Secteur 1 Cité Menier, Pièce aux Chats et Remise aux Fraises**, délimité par Boulevard Salvador Allendé, Boulevard Pierre Carle, route de la Marne (D199) et la commune de Torcy.
- **Secteur 2 Cours des Deux Parcs et Cours du Château, Parc de Noisiel**, délimité par Route de la Marne (D199), Boulevard Salvador Allendé, Boulevard Pierre Carle, la Marne et la commune de Champs Sur Marne.
- **Secteur 3 Le Lizard et Bois de la Grange** : délimité par la route de la Marne (D199), le Boulevard Salvador Allendé, l'Avenue Pierre Mendès France et la commune de Champs Sur Marne.
- **Secteur 4 La Ferme du Buisson, le Mandinet Buisson Saint Antoine** : délimité par le Boulevard Salvador Allendé, Route de la Marne (D199), l'avenue Pierre Mendès France et la commune de Lognes.

● Ces quatre secteurs dépendent d'un ou plusieurs points de rassemblement :

- Secteur 1 : Gymnase COSEC ou Halle des sports
- Secteur 2 : Gymnase COSEC ou COSOM
- Secteur 3 : Salle polyvalente (SPS) ou Gymnase COSEC
- Secteur 4 : COSOM ou halle des sports

● Le point de rassemblement est choisi en fonction de la nature de la crise, il peut être distinct du lieu d'hébergement.

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
 Reçu en préfecture le 31/01/2020
 Affiché le 
 ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

VILLE DE NOISIEL

FICHE OPERATIONNELLE N° 12
 LISTE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE COMMUNALES

	Crèche Collective	Crèche familiale	Multi-accueil	REAPP RAM
Coordonnées GPS	48.846403,2.615411	48.84228,2.617192		
Responsable	Mme RAUSCH	Mme PARADOWSKI	Mme MERRET	Mme DUPONT Mme LORET Malika
Adjointe	Mme RAYNAL	M		--
Adresse	1 Allée Saint Simon	Place du Front Populaire	Place du Front Populaire	Place du Front Populaire
Téléphone	01 60 05 33 52	01 60 06 26 67	01 60 06 02 22	--
Portable	0777141110	0682653121	06 08 80 89 04	--
E-mail	creche.collective@mairie-noisiel.fr	creche.familiale@mairie-noisiel.fr	multi.accueil@mairie-noisiel.fr	--
Nombre d'enfants	66	56	50	--
Horaires	7 h 30 – 19 h	7 h – 19 h	8 h – 18 h	8 h – 18 h
Lieu de regroupement	Extérieur : jardin des moyens Intérieur pour évacuation : lieu de vie des moyens Intérieur pour confinement : atrium	Extérieur: jardin crèche familiale Intérieur pour évacuation: atrium Intérieur pour confinement: salle de réunion		

- Maire adjoint en charge de la petite enfance :

Nom : Monsieur FONTAINE

- Coordinatrice petite enfance :

Nom : Madame Karine LECANTE

Tél : 01 60 06 83 11 E-mail : karine.lecante@mairie-noisiel.fr ou 06 71 70 18 76

- Secrétaire petite enfance (MEF) : tel : 01 60 06 83 10

Nom : Madame Murielle BODELLE E-mail : murielle.bodelle@mairie-noisiel.fr

FICHE OPERATIONNELLE N° 13

EVACUATION DES STRUCTURES PETITE ENFANCE COMMUNALES

Si une des structures communales d'accueil des enfants de moins trois ans est dans le périmètre d'une zone à évacuer :

- Prévenir la directrice de la structure concernée ou son adjointe.
- Prévenir la coordinatrice petite enfance et l' élu en charge de la petite enfance.
- Faire regrouper les enfants au lieu défini pour cela, intérieur ou extérieur en fonction de la situation, leur mettre les bracelets d'identification, les compter, faire faire le tour des sections pour vérifier qu'ils sont tous présents.
- Prendre le fichier des enfants avec adresse des parents.
- Evacuer en suivant les directives des équipes opérationnelles les enfants vers le lieu d'hébergement désigné accompagné de la totalité du personnel présent (celui-ci laisse sur place ses véhicules personnels).
- Après installation des enfants, établir la liste nominative des enfants avec le lieu où ils sont hébergés (voir fiche 18-2).
- Prévenir les familles de ceux-ci.
- Prévoir au moins deux agents petite enfance auprès des enfants et ce jusqu'à l'arrivée des parents du dernier de ceux-ci.
- Si les pompiers décident de laisser les enfants sur place, leur mettre les bracelets d'identification, établir la liste de ceux-ci (voir fiche 18-2) et la transmettre au poste de commandement.

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
 Reçu en préfecture le 31/01/2020
 Affiché le 
 ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

VILLE DE NOISIEL

FICHE OPERATIONNELLE N° 14
LISTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Type d'établissement	Nom de l'établissement	Directeur	Adresse	Téléphone	Nombre d'élèves
Ecoles Maternelles	Allée des Bois	M. CASTRO	Grande allée du Cor	01 60 17 59 70	107
	Bois de la Grange	Mme SELLEM	Allée du Gui	01 60 17 01 89	112
	Ferme du Buisson	M. BERNASCON	Cours du Buisson	01 60 17 59 44	116
	Maryse Bastié	Mme BOUHNİK	Rue Jules Ferry	01 64 80 44 24	90
	Les Tilleuls	Mme MOLINA	Allée Voltaire	01 60 17 59 42	144
	Les Noyers	Mme MOAL	Allée des Noyers	01 60 17 56 76	84
Ecoles Élémentaires	Allée des Bois	Mme COLLET	Allée des Chevreuils	01 60 17 59 55	204
	Bois de la Grange	M,HAUMONT	Allée du Gui	01 60 17 16 36	152
	Ferme du Buisson	Mme PIROU	Cours du Buisson	01 60 17 59 46	184
	Jules Ferry	M,LITTIERE	Rue Jules Ferry	01 64 80 44 84	171
	Les Tilleuls	Mme GODIN	Allée Voltaire	01 60 17 59 49	220
	Les Noyers	Mme BONIN	Allée des Noyers	01 60 17 13 54	129
Collège	Le Luzard	M.CHALVET	2 cours des Roches	01 60 05 99 40	557
Lycées	Gérard de Nerval	Mme LAJAUNIE	89 cours des Roches	01 60 37 53 00	647
	René Cassin	Mme LAJAUNIE	1 avenue Pierre Mendès France	01 60 37 56 56	650

Type d'établissement	Nom de l'établissement	Coordonnées GPS
Ecoles Maternelles	Allée des Bois	48.850216,2.617428
	Bois de la Grange	48.839653,2.620196
	Ferme du Buisson	48.843367,2.624016
	Maryse Bastié	48.852616,2.626011
	Les Tilleuls	48.846446,2.617943
	Les Noyers	48.842393,2.612236
Ecoles Élémentaires	Allée des Bois	48.850216,2.619381
	Bois de la Grange	48.839653,2.620196
	Ferme du Buisson	48.843367,2.624016
	Jules Ferry	48.852616,2.626011
	Les Tilleuls	48.846446,2.617943
	Les Noyers	48.842393,2.612236
Collège	Le Luzard	48.847095,2.613738
Lycées	Gérard de Nerval	48.842986,2.615154
	René Cassin	48.840896,2.6176

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 15

LISTE DES LIEUX ACCUEILLANT DES PERSONNES AGEES

	LA CHOCOLATIERE	LA PERGOLA
Coordonnées GPS	48.849411,2.62938	48.852531,2.614982
Type	Maison de retraite	Résidence pour personnes âgées
Médicalisée	oui	non
Adresse	Grande allée des Impressionnistes	1 Cours du Château
Téléphone	01 60 06 98 98 Fax 01 64 80 55 54	01 60 37 05 59 Fax 01 64 68 17 38
Directeur	06 88 14 26 93	07 76 17 19 08
E-mail	lachocolatiere@mrchoconoisiel.fr	pergola@mairie-noisiel.fr
Nombre de résident	120	84
Nombre de personnels	30 (effectif présent moyen)	5
Nombre d'habitants hors résidents et personnels	4	3

- Maire adjoint en charge des retraités :
Nom : Monsieur Anasthasio DIOGO

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 16

ORGANISATION DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE

- Evaluer le nombre de personnes à héberger, désigner le lieu d'hébergement et le transmettre aux équipes sur le terrain et aux pompiers.
- Demander au gardien de l'équipement ou à un agent du service des sports de se rendre sur place.
- Définir le matériel nécessaire (couchage, tables et chaises).
- Envoyer les agents des services techniques le prendre au CTM et l'installer.
- Désigner, par lieu d'hébergement, deux agents parmi le personnel administratif qui resteront sur place et accueilleront et installeront les personnes au fur et à mesure de leur arrivée.
- Désigner, par lieu d'hébergement, deux agents parmi le personnel du service des affaires sociales qui établiront la liste des personnes hébergées. Ils prendront aussi en charge les personnes vulnérables (bébés et jeunes enfants de moins de trois ans, enfants de moins de six ans femmes enceintes, personnes âgées, personnes malades ou handicapées) et établiront une liste de celles-ci (voir modèles joints / fiche 17).
- Désigner deux agents communaux par lieu d'hébergement qui seront mobiles et chargés de faire un lien physique entre eux et/ou le centre de commandement, leur attribuer un véhicule.
- Organiser la livraison des repas (voir fiche 18).
- Désigner pour chaque tâche une deuxième équipe d'agents communaux et faire tourner les deux équipes en alternance par moitié afin d'organiser simultanément la continuité de l'accueil et le repos des agents.

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 17 LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT

SITE	NOMBRE DE LITS	EFFECTIFS ADMISSIBLES (ERP)
COSOM – Quartier du Lizard 30 Cours des Roches Tel : 01 60 17 74 83 Tel gardien : 06 85 80 05 98 GPS : 48.844638,2.614939	418 (sur deux niveaux)	1452
SPS – Quartier Ferme du Buisson Cours du Buisson Tel : 01 60 05 63 46 Tel gardien : 06 85 80 05 96 GPS : 48.843593,2.626988	132	600
COSEC – Quartier des 2 Parcs Cours des Deux Parcs Tel : 01 60 05 57 72 Tel gardien : 06 85 80 05 97 GPS : 48.849333,2.616345	332	520
HALLE DES SPORTS – Quartier du Lizard 1 Allée Saint Simon Tel : 01 64 61 19 27 Tel gardien : 06 86 17 84 35 GPS : 48.84622,2.615068	132	235

RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS: 06 85 80 05 92

FICHE OPERATIONNELLE N° 17-1

COSOM

COSOM – Quartier du Lizard

30 Cours des Roches
77186 NOISIEL

Tel : 01 60 17 74 83

Tel gardien : 06 85 80 05 98

GPS : 48.844638,2.614939

Accès : par A4 et par A104

Hélicoptère possible (esplanade François Mitterrand)

Surface SHON : 3 553 m²

Nombre de pièces : 4 salles

Nombre de douches : 30

Nombre de toilettes : 23 WC dont 4 pour handicapés

Nombre de lits : 418 (répartis sur les deux niveaux)

Effectifs admissibles (ERP) : 1452

FICHE OPERATIONNELLE N° 17-2

SPS

SPS – Quartier Ferme du Buisson

Cours du Buisson
77186 NOISIEL

Tel : 01 60 05 63 46
Tel gardien : 06 85 80 05 96

GPS : 48.843593,2.626988

Accès : par A4 et par A104
Hélicoptère possible (terrain de football du stade de la Malvoisine)

Surface SHON : 1 142 m²

Nombre de pièces : 1 salle

Nombre de douches : 13

Nombre de toilettes : 4 WC et 3 urinoirs

Nombre de lits : 132

Effectifs admissibles (ERP) : 600

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 17-3

COSEC

COSEC – Quartier des 2 Parcs

Cours des Deux Parcs
77186 NOISIEL

Tel : 01 60 05 57 72

Tel gardien : 06 85 80 05 97

GPS : 48.849333,2.616345

Accès : par A4 et par A104

Hélicoptère possible (esplanade François Mitterrand)

Surface SHON : 2 352 m²

Nombre de pièces : 4 salles

Nombre de douches : 24

Nombre de toilettes : 3 WC filles, 2 WC garçons et 4 urinoirs

Nombre de lits : 332

Effectifs admissibles (ERP) : 520

FICHE OPERATIONNELLE N° 17-4

HALLE DES SPORTS

HALLE DES SPORTS – Quartier du Lizard

Allée Saint Simon
77186 NOISIEL

Tel : 01 64 61 19 27

Tel gardien : 06 86 17 84 35

GPS : 48.84622,2.615068

Accès : par A4 et par A104

Hélicoptère possible (esplanade François Mitterrand)

Surface SHON : 1 317 m²

Nombre de pièces : 1 salle

Nombre de douches : 30

Nombre de toilettes : 6 WC

Nombre de lits : 132

Effectifs admissibles (ERP) : 235

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 18 RECENSEMENT DES PERSONNES HEBERGEES RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES HEBERGEES

- Faire remplir, en deux exemplaires, les fiches jointes par les agents des affaires sociales :
 - Fiche n° 18-1 : Personnes hébergées
 - Fiche n° 18-2 : Enfants de moins de 3 ans
 - Fiche n° 18-3 : Enfants de moins de 6 ans
 - Fiche n° 18-4 : Femmes enceintes
 - Fiche n° 18-5 : Personnes âgées dépendantes
 - Fiche n° 18-6 : Personnes malades ou handicapées

- Garder un exemplaire sur place, faire porter le deuxième au poste de commandement par l'équipe mobile.

- En garder un exemplaire au Poste de Commandement.

- En transmettre une copie aux Pompiers et à la Police Municipale.

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 19

ORGANISATION DES REPAS

- Il s'agit d'organiser une restauration de première nécessité pour les personnes hébergées mais aussi pour les agents communaux et de secours mobilisés lors du PCS
- Des stocks d'eau et des gobelets sont à retirer chez Super U . Ils seront stockés au CTM et à la SPS, les faire livrer au lieu d'hébergement et au PC.
- Evaluer le nombre de repas.
- Téléphoner à SUPER U (Tél : 01 60 33 33 33) et passer commande.
- En dehors des heures d'ouverture :
Directeur : 06 15 67 60 33
Sous directeur: 06 20 03 64 57
- Remplir le bon de commande préétabli (voir modèle joint).
- Envoyer deux employés communaux prendre la commande.
- Si SUPER U est fermé, joindre à celle-ci un arrêté de réquisition (voir modèle joint / fiche 29) cela permet aux personnels du super marché d'être couverts lors de leurs déplacements et de leur intervention.



MAIRIE DE NOISIEL
26, PLACE EMILE MENIER
BP 35
77426 MARNE LA VALLEE CEDEX2

01.60.37.73.73
 01.60.37.74.49

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

n° DG

Emis le

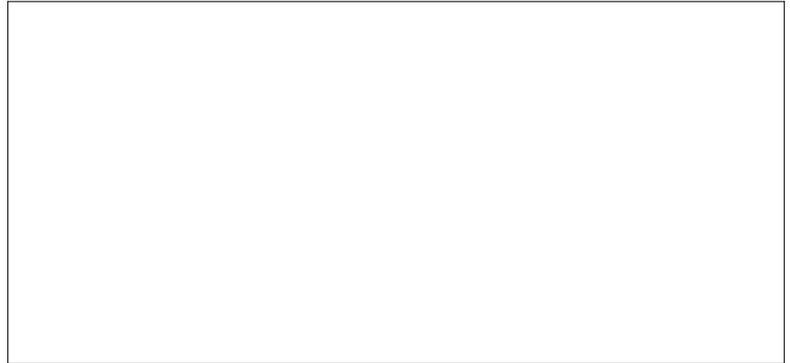
S
R
é
f
é
r
e
n
c
e
s

D
e
m
a
n
d
e

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
 MAIRIE
 tél : 01.60.37.73.73
 fax : 01.60.37.74.49
 mel :

L
i
v
r
a
i
s
o
n

D.G.A.
 Plan Communal de Sauvegarde
 MAIRIE DE NOISIEL
 26, Place Emile Menier BP 35
 77426 MARNE LA VALLEE CEDEX2



Poste	Désignation	Quantité	Remise	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant total TTC

• Exercice : Budget : -

N°	Engage-ment.	Imputation (Gestionnaire Sous-Rubrique Nature Opération Service Antenne Libellé)
		Nomenclature (Code Type de dépense Objectif)
		DGA 60623/020 DGA Alimentation

<u>Le Maire ou Le Maire Adjoint</u>	T o t a u x	HT TVA
		TTC
Joindre le bon de commande avec la facture - Adresser la facture a Monsieur le Maire, en 3 exemplaires. Y joindre un RIB ou RIP		

Bon de commande visé. 1^{er} visa : le - 2^{ème} visa : le



MAIRIE DE NOISIEL
26, PLACE EMILE MENIER
BP 35
77426 MARNE LA VALLEE CEDEX2

01.60.37.73.73
 01.60.37.74.49

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le **BON de COMMANDE** N°
 ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

n°DG	R é f é r e n c e s
Emis le	

D
e
m
a
n
d
e

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
 MAIRIE
 tél : 01.60.37.73.73
 fax : 01.60.37.74.49
 mel :

L
i
v
r
a
i
s
o
n

D.G.A.
 Plan Communal de Sauvegarde
 MAIRIE DE NOISIEL
 26, Place Emile Menier BP 35
 77426 MARNE LA VALLEE CEDEX2

Poste	Désignation	Quantité	Remise	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant total TTC

• Exercice : Budget : -

N°	Engage-ment.	Imputation (Gestionnaire Sous-Rubrique Nature Opération Service Antenne Libellé)
		Nomenclature (Code Type de dépense Objectif)
		DGA 60628/020 DGA Petit Matériel jetable

<u>Le Maire ou Le Maire Adjoint</u>	T o t a u x	HT TVA
		TTC

**Joindre le bon de commande avec la facture -
 Adresser la facture à Monsieur le Maire, en 3 exemplaires. Y joindre un RIB ou RIP**

Bon de commande visé. 1^{er} visa : le - 2^{ème} visa : le

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 20

COMMUNICATION EN DIRECTION DES HABITANTS

• **Il est nécessaire d'informer la population du déclenchement de l'alerte, de l'évolution de la situation, du retour à la normale. Plusieurs techniques peuvent être utilisées.**

• **Message diffusé par le haut parleur des 2 véhicules de la police municipale:**

Rédiger le message, préciser par écrit les quartiers à couvrir, le confier à la PM.

• **Message du standard téléphonique de la mairie :**

Pour changer le message d'annonce pour les administrés :

Contactez le responsable du service Information au 06 75 21 34 56 ou au 01 60 37 73 80.

Ce dernier se mettra en relation avec l'entreprise INEO afin de transmettre le message d'alerte à faire passer.

Il est aussi possible de contacter directement la société INEO COM en cas d'urgence :

INEO Com - 15 impasse Dumur - 92586 Clichy cedex

Contact : M. Pau

Tel: 01 49 68 44 72

Fax: 01 49 68 99 22

Email: frederic.pau@ineo.com

● **Panneaux lumineux :**

Pour accéder au logiciel de modification des messages des panneaux lumineux, se rendre dans le bureau du service Information, porte numéro 016 ou 018 à la mairie principale.

Allumer le poste du bureau de gauche en entrant avec une session d'identification de la mairie de Noisiel.

Sur la page d'accueil des icônes correspondent à chacun des panneaux lumineux.

Double-cliquer sur l'icône de l'un d'eux, le logiciel de saisie s'ouvre, suivre les instructions et saisir le texte. Opérer la même manœuvre pour chaque panneau.

Le communiqué ne doit pas dépasser les 70 caractères.

● **Annonce sur internet :**

Contactez le responsable du service Information, au 06 75 21 34 56 ou au 01 60 37 73 80 ou le journaliste au 01 60 37 73 77 pour qu'ils contactent le prestataire ITEM qui met à jour le site.

En cas d'urgence, de contacter directement ITEM : 12, rue Albert Einstein - 77420 Champs-sur-Marne Tél. 01 64 61 17 00

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 21 COORDONNEES DES MEDIAS LOCAUX ET NATIONAUX

• Presse écrite

Le Parisien

Quotidien d'informations générales avec un encart spécial Seine-et-Marne Nord

53, rue de la Crèche

BP 42 77102 Meaux Cedex

Tél. 01 64 34 12 40

Fax : 01 64 34 95 19

E-mail : edition77nord@leparisien.presse.fr

jolagnol@leparisien.fr

Internet : www.leparisien.fr

La Marne

Hebdomadaire d'informations régionales avec l'actualité commune par commune

79, avenue de l'Epinette

BP 27 77102 Meaux Cedex

Tél. 01 64 34 07 50 ou 01 64 34 63 72

Fax : 01 60 09 40 01

E-mail : loisirs@journal-lamarne.fr

AFP Nord Seine-et-Marne

Contact Stéphanie Lerouge

Tél. 06 08 02 42 47

stephanie.lerouge@afp.com

● Radio

Vallée FM (98.4)
2 bis, rue du Parc
77185 Lognes
Tél. 01 64 11 91 90
E-mail : redaction@radioefm.fr
annesophie.vomscheid@77fm.net
contact@radiolezzart.fr

France Info (105.5)
Radio France
116, avenue du président Kennedy
75220 Paris cedex 16
Tél. (*à compléter*)
E-mail (*à compléter*)

● Chaines de télévision

France 3 - Paris Ile-de-France Centre
66, rue Jean Bleuzen
92170 – Vanves
Tél : 01 41 09 33 33
Email : redaction.melun@france3.fr
Internet : www.france3.fr/

Autres médias : infos-idf@francetv.fr
philippe.alies@francetv.fr
redaction@evasionfm.com
malaurie.krall@journal_lamarne.fr
dorine.goth@journal-lamarne.fr

FICHE OPERATIONNELLE N° 22

CLEFS DES BATIMENTS COMMUNAUX

Les doubles des clefs des bâtiments communaux sont rangés à deux endroits différents :

- Dans une valise que l'ouvrier d'astreinte a en sa possession pendant sa permanence.

Téléphone de l'astreinte technique : 06 75 42 10 38

- Dans les quatre armoires à clefs situées dans le magasin central du CTM.

Téléphone du gardien du CTM : 06 86 42 18 56

Téléphone du magasinier (en journée) : 01 60 37 73 53

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 23

CODES DES ALARMES

Les centrales d'alarme intrusion sont généralement situées à proximité immédiate de la porte d'accès principal de chacun des bâtiments. Les centrales d'alarmes incendie peuvent être situées de manière identique à celles d'intrusion ou parfois dans les locaux techniques.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CODES D'ALARME INTRUSIONS

EQUIPEMENTS	CODES
CENTRES DE LOISIRS	
CL TILLEULS MILIEU OUVERT	8111.
CA TILLEULS	8111.
CL PIECE AUX CHATS	1463.
CL NOYERS	1432.
CL BOIS DE LA GRANGE (école)	3658.
CL ALLEE DES BOIS	7712.
GROUPES SCOLAIRES	
ALLEE DES BOIS MATERNELLE	7712.
ALLEE DES BOIS PRIMAIRE	7712.
BOIS DE LA GRANGE MATERNELLE	7712.
BOIS DE LA GRANGE PRIMAIRE	7912.
NOYERS MATERNELLE PRIMAIRE	8112.
FERME DU BUISSON MATERNELLE	8112.
FERME DU BUISSON PRIMAIRE	8112.
TILLEULS MATERNELLE PRIMAIRE	8102.A
MARYSE BASTIE	7712.
JULES FERRY	8112.

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 24

LISTE DES COMPTEURS DE GAZ

ADRESSE	N° INSTALLATION	PCE	N°COMPTEUR
Logement de fonction 12 rue Anatole France	0000933145	22 102 315 461 903	31
Maison de l'Enfance et de la Famille boulevard Salvador Allende	AGFD077563	GI042517	750 312 72
GS les TILLEULS Allée Voltaire	AGFD077564	GI042531	032746
COSEC Allée des Bois	AGFD077565	GI042533	938187
CTL Allée des Noyers	AGFD077566	GI042521	3108239
GS Jules Ferry Rue Jules Ferry	AGFD077568	GI042504	3109530
COSOM Cours des Roches	AGFD077569	GI042527	3111655
GS Du Buisson Cours Du Buisson	AGFD077607	GI042506	189263
CTL Du Verger 36 Cours Du Buisson	AGFD077608	GI042509	981433
Hôtel de Ville Place Henri Barbusse	AGFD077609	GI042503	23187749
Pavillon Mairie 1 Place Gaston Menier	0000021827	22 148 769 830 804	319
Ancienne Mairie 200 Place Emile Menier	0000021828	22 149 203 984 208	895
Police Municipale 27 Rue Albert Menier	0000021829	22 149 493 419 896	704
Services Techniques Rue Claire Menier	0000021829	22 150 217 008 803	584
COSEC Logement gardien Allée Des Bois	0000021831	22 120 983 994 241	621

Ecole primaire Allée des Bois	0000021832	22 121 273 429 879	
Ecole maternelle Allée des Bois	0000021833	22 121 562 865 483	973
Logement école Allée des Bois	0000021834	22 121 852 301 026	857
Centre Accueil ADB rue Marcellin Berthelot	0000021835	22 191 316 915 041	427
Ecole maternelle Maryse Bastié Rue Jules Ferry	0000025075	22 174 963 702 301	518
Logement Gardien (CTM) 14 Rue de la Mare Blanche	0000021837	22 188 711 941 419	409
Salle polyvalente Cours du Buisson	0000021840	22 190 448 555 097	436
Logement Gardien 43 Allée Voltaire	0000021842	22 181 765 546 003	541
LCR TOTEM 16 Place du Front Populaire	0000021843	22 154 124 373 976	136
Logement de fonction (crèche) 1 allée Saint Simon	0000021845	22 150 940 597 858	021/106
Halle des sports Allée Saint Simon	0000021846	22 151 085 315 636	639
Logement de fonction Allée Saint Simon	0000021847	22 151 519 469 092	956
Crèche du Lizard 5 Cours du Lizard	0000021848	22 151 808 904 698	973
Logement Gardien école 4 Allée des Noyers	0000021849	22 127 062 169 802	861

FICHE OPERATIONNELLE N° 25

LISTE DES TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES

NOM POSTE	ADRESSES	Puissance transfo En KWatt
BUISSON	20 COURS DU BUISSON	0250
CAPUCINES	CARRE DE LA BICHE	0630
CHAGALL	AL DES BOIS LA GRANGE	1000
CHAVIGNOL	R BERTHELOT	0630
PIECE AUX CHATS	R ANATOLE FRANCE	0160
DROUOT INDUSTRIE	R DE LA MARE BLANCHE	0630
ESCOPETTES	AL DESCARTES	0250
FOUQUET	PL DU BOIS LA GRANGE	0400
FRAISE	AL DES IMPRESSIONISTES	0630
GEMEAUX	SQUARE DES CHOUETTES	0630
GLAIEUL	COURS DU LUZARD	0630
JEUNES MARIES	COURS DES DEUX PARCS	0630
JONQUILLES	SQUARE DES TROPHES	1000
LAVOIR	R MENIER	0400
LUZARD	SQUARE D ALSACE	0250
LYAUTEY	AL LEON BLUM	0400
MALIERE	SQUARE DE BRETAGNE	0400
MALVOISINE DP	BD SALVATORE ALLENDE	0160
MAUBUE	AL DE GUYENNE	0250
MAZARIN	AL J PROUDHON	1000
MONTMORENCY	AL LEON BLUM	0630
MOUSQUET	AL DENIS DIDEROT	0630
MUGUET	SQUARE DES CHASSEURS	1000
NOISIEL	RUE MENDES FRANCE	0630
PAVE DP	R DE L ARCHE GUEDON	0100
PINSONS	SQUARE ST HUBERT	0250
POMPADOUR	SQUARE AUGUSTE COMTE	0630
POTAGER	R DU COMMANDANT BOUCHET	0160
REMISE	ALLEE DE LA FERME	0400
SCORPION	ALLEE ANDROMAQUE	0630
SOCIAL	R DE LA REPUBLIQUE	0400

TULIPE	R MARCELIN BERTHELOT	1000
TURGOT	AL AMBROISE CROIZAT	0250
VIOLETTE	ALLEE DE TARTARIN	1000
ZI NOISIEL	R DE LA MARE BLANCHE	1000
LABRADOR	COURS DU LUZARD	1000
LANCELOT	PL MOLIERE	0630
ROUSSEAU	n°70 COURS DES ROCHES	0630
DERAIN	ALLEE SIMONE DE BEAUVOIR	0630
WATTEAU	AL DES NOYERS	1000
PICASSO	COURS DES ROCHES	1000
MANET	COURS DES ROCHES	0630
DALI	COURS DES ROCHES	0400
AVRIL	AL DU 12 FEVRIER 1934	1000
PENSEE	AV DES 2 CHATEAUX	0630
TOU	RUE MARCELIN BERTHELOT	0630
ARENE	4 COURS DU BUISSON	

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le 
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

VILLE DE NOISIEL

FICHE OPERATIONNELLE N° 26
PARC DES VEHICULES COMMUNAUX

TYPES	UTILISATEUR	NUMEROS	CARB	Cartes 24/ 24 et 7J/7 J	Remisage du véhicule
BERLINGO	PM	EZ 001 HC	ESS	OUI	PM
CLIO	POOL	51 BWK 77	ESS	NON	MAIRIE
TWINGO	DGS	720ETW 77	ESS/GAZ	OUI	PERS
CLIO	D, CABINET	241DTL77	ESS/GAZ	OUI	PERS
CLIO	DGA	604DTW77	ESS/GAZ	OUI	PERS
TWINGO	PM	BX 477 CH	ESS	OUI	PERS
EXPRES	BATIMENT	589BAN77	ESS	NON	CTM
EXPRES	BATIMENT	588BAN77	ESS	NON	CTM
DUSTER	PM	CD872QL	ESS	NON	PM
EXPRES	VOIRIE	714BHQ77	ESS	NON	CTM
KANGOO	BATIMENT	49BWK77	ESS	NON	CTM
KANGOO	BATIMENT	280CNJ77	ESS	NON	CTM
KANGOO	PM	AK977GQ	GASOIL	NON	PM
KANGOO	SPORT	521BZN77	ESS	NON	CTM
KANGOO	POOL	970BWY77	ESS	OUI	MAIRIE
KANGOO	POOL	411DRM77	ESS	OUI	MAIRIE
CITROEN	POOL	342CLY77	ESS	OUI	MAIRIE
KANGOO	BATIMENT	DM968DW	ELECT	NON	CTM
ZOE	AG	DB812KL	ELECT	NON	AG
TWINGO	HUBERT	719ETW77	ESS/GAZ	OUI	PERS
TWINGO	POOL	BX093CH	ESS	NON	MAIRIE
TWINGO	POOL	178EAV77	ESS/GAZ	OUI	MAIRIE
TWINGO	REBELO	884EEA77	ESS/GAZ	OUI	PERS
TWINGO	AFONSO	981EEC77	ESS/GAZ	OUI	PERS
TWINGO	POOL	384EDZ77	ESS/GAZ	OUI	MAIRIE
TWINGO	POOL	381EDZ77	ESS/GAZ	OUI	MAIRIE
TWINGO	BAUCHE	CB014BC	ESS/GAZ	OUI	PERS
TWINGO	POOL	BG447SE	ESS/GAZ	OUI	MAIRIE
TWINGO	POOL	BX075CG	ESS/GAZ	NON	MAIRIE
TWINGO	BATIMENT	FA844HA	ESS	NON	CTM
IVECO	ESP VERT	AF178YY	GAZOIL	NON	CTM
LIGIER 4	VOIRIE	FJ 457 AD	ELECT	NON	CTM
FIAT	ANJ	129EKJ77	GAZOIL	OUI	CTM
IVECO	VOIRIE	366CLY77	GAZOIL	OUI	CTM
IVECO	GRAFFITIS	729CJM77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	VOIRIE	557CCS77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	MANUTENTION	304CTG77	GAZOIL	OUI	CTM
IVECO	MACON	825DAP77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	BATIMENT	934DAJ77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	VOIRIE	918DLA77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	ESP VERT	523DNP77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	BATIMENT	557DRX77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	ESP VERT	813EBQ77	GAZOIL	NON	CTM
IVECO	TRANSPORT	980DPZ77	GAZOIL	OUI	CTM
IVECO	ESP VERT	AC-545-MV	GAZOIL	NON	CTM
MAM	VOIRIE	756BMR77	GAZOIL	NON	CTM

Personnels chauffeurs

PERSONNELS POUVANT UTILISER TOUS LES VEHICULES (VL, PL, TC ET ENGINs)

M PATTE
M MULLER
M BEDREDINE

PERSONNELS POUVANT UTILISER LES VEHICULES (PL, VL ET ENGINs)

M PETIT
M PATTE
M TERRASSON
M GOUJAT

PERSONNELS POUVANT UTILISER LES VEHICULES (VL)

M LEPRETRE	M FERARI
M LEMAIRE	M FROMENTIN
M JAMET	M SZLENDAK
M TERRASSON	M VILLOT
M TERNISIEN	M
M DELHAYE	M
M FURRER	M
M BEGUIN	M
M PAGET	M
M JAKIEWIEZ	M
M REGUIG	M

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
 Reçu en préfecture le 31/01/2020
 Affiché le
 ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 27

MATERIEL SPECIFIQUE A LA CRISE: LISTE ET LIEU DE STOCKAGE

A compléter en précisant les lieux Local 1^{er} étage

Matériel disponible	PC 1 CTM	PC 2 SPS	
<i>LOCALISATION</i>	Local 1 ^{er} étage	Bureau du gardien Local matériel dépôt	<i>Bureau D G S</i>
Poste de radio et piles		1	
PCS des partenaires			
Cahier des plans		1	
Annuaire téléphonique des départements 77 et 93		Annuaire 77	
Torches électriques		1	2 + PILES
Lits de sangle	47	37 dont 3 à la PM	
Couvertures	100	16	
Draps	100	88	
Oreillers	28	45	
Taies d'oreillers	100	100	
Couvertures de survie	0	0	
Bouteilles d'eau	0	2 packs	
Gobelets, assiettes et serviettes	200	300 de chaque	
Mégaphones	1	1	
Matériel de toilette		400 brosses à dents	
Cafetière-bouilloire	2 de chaque	2 de chaque	
Tables	0	70	
Chaises	0	300	
Gants de toilettes		150	
Serviettes/gobelets/fourchettes/couteaux/cuillères	200	300 de chaque	
Bracelets (repèrage enfants)		200	

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le



ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE

Couvertures de survie	200	200	
Bracelets (repérage Adultes)		200	
Brosses à dent (bte de 100)		4	
Emetteurs/récepteur (Talkies-Walkies) attention les mettre en charge immédiatement et les reposer sur leur base après chaque utilisation			2
Clef USB sur PCS			2

COMMUNE DE NOISIEL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE OPERATIONNELLE N° 28

LISTE DU MATERIEL COMMUNAL DISPONIBLE

TECHNIQUE

- Souffleur : 16
- Taille Haie :13
- Débrousse : 13
- Tondeuse :9 au CTM +3 Auto-portés
- Moto bineuse : 3
- Aspirateur : 3
- Saleuse : 2 (+ 1 gros camion 19 tonnes servant aussi de saleuse)
- Groupe électro : 3
- Marteau piqueur : 2
- Compresseur : 1
- Nettoyeur HP : 2
- Tronçonneuse : 4
-
- Bétonnière : 1
- Pelleteuse : 1
- Chargeuse : 1
- Barrière de police : 50
- Table plastique pliante : 52
- Table bois pliante : 78
- Chaise non pliante : 260
- Balayeuse : 1
- Camion karcher : 1
- Camion benne : 6
- Pelle mécanique : 1
- Véhicules légers : 10
- Camion tôle : 6
- Poste à soudure : 5

INTENDANCE

- Aspirateur 10 litres : 28
- Aspirateur à eau : 15
- Auto laveuse : 4 (grandes)
- Auto laveuse multi sol pour carrelage : 6

SPORTS

- Auto laveuse : 4
- Souffleuse : 5
- Tronçonneuse : 3 (1 importante, 1 moyenne, 1 télescopique)
- Aspirateur : 3 (1 importants, 2 moyens)

POLICE MUNICIPALE

- VTT : 3

INFORMATIQUE

- Ordinateurs portables : 23

COMMUNICATION

- Appareil photo : 2 (1 compact numérique et 1 réflex numérique avec flash professionnel)

FICHE OPERATIONNELLE N° 29
REQUISITION DE MATERIEL PRIVE

- Il s'agit de compléter le matériel communal en cas de besoin d'urgence en faisant appel au matériel, pouvant être spécifique, des entreprises privées.
- En accord avec le propriétaire, il convient de faire un arrêté de réquisition qui couvrira le matériel utilisé (voir modèle joint / fiche 29).
- Il est préférable que le matériel soit utilisé par une personne connaissant son maniement et si possible appartenant à l'entreprise, il convient alors de faire un arrêté de la réquisition à son nom (voir modèle joint / fiche 29). Cela permet aux personnels d'être couverts lors de leurs déplacements et intervention.
- Attention, les frais de réquisition sont à la charge de la commune sauf convention contraire avec le responsable de l'accident s'il y a lieu.

COMMUNE DE NOISIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



FICHE OPERATIONNELLE N° 30

MODELES D'ARRETES

- Réquisition de personnes
- Réquisition de matériel
- Interdiction de circuler (déviation)
- Evacuation

Les arrêtés sont à numéroter. Pour avoir le numéro, il convient de faire la manœuvre suivante :

Aller à poste de travail, puis à « services (T :) », puis à « arrêtés décision », puis à AG.

Les personnes ayant accès à ce site sont le DGS, le DGA, les agents de l'AG et ceux du service Marchés.

Les documents sont à imprimer sur du papier à en tête mairie.

OBJET : ARRETE DE REQUISITION DE PERSONNE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

CONSIDERANT l'accident, l'événement survenu le à heuresminutes,

Vu l'urgence,

ARRETE

Article 1 :

Il est prescrit à

M.....,

demeurant à,

de se présenter sans délais à la Mairie de Noisiel pour effectuer la mission de

qui lui sera confiée.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise au :

- Préfet du département de Seine et Marne,
- Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Commissaire de Police de Noisiel,
- Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- à l'intéressé.

Ils sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté publié et transmis le au Représentant de l'Etat et au Commissaire de Police est immédiatement exécutoire.

Fait à Noisiel le

Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Signature du requis

Date :

OBJET : ARRETE DE REQUISITION DE MATERIEL

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

CONSIDERANT l'accident, l'événement survenu le à heuresminutes,

Vu l'urgence,

ARRETE

Article 1 :

Il est prescrit à
demeurant à

de mettre à la disposition du Maire de Noisiel le matériel suivant :

.....
Pour effectuer la mission de :

Et de le faire mettre en place dans le lieu suivant :

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise au :

- Préfet du département de Seine et Marne,
- Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Commissaire de Police de Noisiel,
- Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- à l'intéressé.

Ils sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté publié et transmis le au Représentant de l'Etat et au Commissaire de Police est immédiatement exécutoire.

Fait à Noisiel le

Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Signature du requis

Date :

OBJET : ARRETE D'EVACUATION

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

CONSIDERANT l'accident, l'événement survenu le à heuresminutes,

Vu l'urgence,

ARRETE

Article 1 :

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise au :

- Préfet du département de Seine et Marne,
- Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Commissaire de Police de Noisiel,
- Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- à l'intéressé.

Ils sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté publié et transmis le au Représentant de l'Etat et au Commissaire de Police est immédiatement exécutoire.

Fait à Noisiel le

Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Signature du requis

Date :

OBJET : ARRETE DE DEVIATION

Le Maire de la Commune de Noisiel,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et
L 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

CONSIDERANT l'accident, l'événement survenu le
..... à heuresminutes,

Vu l'urgence,

ARRETE

Article 1 :

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise au :

- Préfet du département de Seine et Marne,
- Sous-Préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Commissaire de Police de Noisiel,
- Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel,
- à l'intéressé.

Ils sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté publié et transmis le au Représentant de l'Etat et au
Commissaire de Police est immédiatement exécutoire.

Fait à Noisiel le

Le Maire

Mathieu VISKOVIC

Signature du requis

Date :

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE PCS

CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
COD	Centre Opérationnel Départemental
COS	Commandant des Opérations de Secours
DCS	Dossier Communal Synthétique ou Porté à Connaissance
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDISIS	Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
DGE	Dotation Globale d'Équipement
DOS	Directeur des Opérations de Secours
ERP	Etablissement Recevant du Public
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PCC	Poste de Commandement Communal
PCO	Poste de Commandement Opérationnel
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
RAC	Responsable des Actions Communales
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

COMMUNE DE NOISIEL
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020
Reçu en préfecture le 31/01/2020
Affiché le
ID : 077-217703370-20200124-DEL2020_0021-DE



FICHE DE CONTROLE DES DOCUMENTS ET MATERIELS

Matériel contrôlé	Le	Par	Remarques
Stock d'eau			
Reserve de lits			
Talkie-walkie PC1			
Talkie-walkie PC2			
Mégaphone			

Actualisation	Le	Par	Remarques
Fiche opérationnelles			
Annuaire			
Plans			

